

Devenir partenaire du site www.peupliersdefrance.org

Le site Peupliers de France est la référence française du Peuplier. Il reçoit environ 5000 visites par mois, régulièrement chaque année.

En devenant partenaire, vous contribuez au maintien et au développement du site, tout en bénéficiant d'une forte visibilité pour votre entreprise.

Deux formules vous sont proposées :

- **logo + lien** : votre logo apparaît dans la bannière défilante en bas de toutes les pages ; au clic, une nouvelle fenêtre s'ouvre et affiche votre site web (ou mini-site si vous avez choisi la formule ci-dessous).
- **mini-site** : votre propre page web sur notre site. Cette formule inclut la formule « logo + lien ».

Le mini-site vous permet de présenter votre entreprise, vos activités, vos prestations.

Nous créons la page, avec les textes et illustrations que vous nous fournissez.

- Si vous ne disposez pas de site web, cette solution avantageuse vous évite toutes les démarches de recherche et vous économise du temps.

- Si vous disposez déjà d'un site web, la formule mini-site vous permet de présenter l'essentiel afin que le visiteur puisse rebondir ensuite vers votre propre site.

	Logo + lien	Mini-site
Logo défilant + lien	✓	✓
Page web personnalisée		✓
Tarif 1 ^{ère} année	150 €	650 €
Tarif années suivantes	150 €/an	250 €/an

Une année = deux semestres consécutifs.

Comment faire ?

- Vous devez représenter une entreprise ou une organisation de la filière Peuplier.
 - Vous utilisez le bon de commande ci-après.
 - Vous réglez le montant de votre formule et envoyez les informations nécessaires.
 - Le CNP vous facture ensuite chaque année pour prolonger votre formule.
 - Vous pouvez à tout moment demander des modifications ponctuelles (changement de logo ou de coordonnées, nouveaux tarifs, disponibilités...).
- Une demande de modifications substantielles en formule mini-site est considéré comme une nouvelle demande (facturation entre 400 et 650 € selon modifications).
- Vous pouvez à tout moment mettre fin à votre partenariat ; nous supprimons alors définitivement vos données. Aucun remboursement ne peut alors être effectué pour l'année en cours.

Le site [peupliersdefrance.org](http://www.peupliersdefrance.org) est édité le Conseil National du Peuplier

Raison sociale :

Adresse :

Code postal :

Tél. :

Site web :

Ville :

Email :

Nom et prénom du représentant :

Fonction :

Je souhaite devenir partenaire du site www.peupliersdefrance.org et passe commande de la formule suivante :

- logo + lien : 150 € net/an
- mini-site (incluant logo + lien) : 650 € net (première année) puis 250 € net/an

Règlement :

- chèque à l'ordre du Conseil National du Peuplier
à envoyer à : CNP – c/o CRPF
15 rue de la Croix Cadoue
86 400 SMARVES
- virement (RIB ci-dessous) IBAN FR76 3000 4002 7400 0107 0610 358
précisez « partenaire site » en objet SVP

Fichiers et informations à envoyer par mail à webmaster@peupliersdefrance.org

Pour la **formule logo + lien** ou pour la **formule mini-site**

- le logo au format jpg ou png,
- l'adresse du site web auquel faire référence :

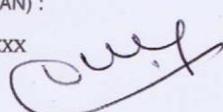
Pour la formule mini-site, en sus du logo et de l'adresse web :

- vos textes (2 500 caractères maximum, format Word, rtf, odt...)
- vos photos (10 photos maximum, format jpg ou png).

Nous nous efforcerons de respecter vos souhaits de mise en page, tant qu'ils ne contreviennent pas à la charte graphique du site (largeur de colonne, style fixé par le site pour les titres, intertitres, ancres, textes, liens, etc.).

Inclusion possible de fichiers vidéo déjà en ligne (YouTube, Dailymotion, Vimeo...).

Date et signature :

BNP PARIBAS		Relevé d'identité bancaire (RIB) :	
Domiciliation			
BNPPARB PAYS DE LA LOIRE (02408)			
Code Banque	Code Guichet	Numéro de compte	Clé RIB
30004	00274	00010706103	58
Numéro de compte bancaire international (IBAN) :			
FR76 3000 4002 7400 0107 0610 358			
BIC (BANK IDENTIFICATION CODE) : BNPAFRPPXXX			
CONSEIL NATIONAL DU PEUPLIER			
			
Ce relevé est destiné à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.) Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.			
Cadre réservé au destinataire du relevé			